

Communiqué de presse  
Caen, le 27 janvier 2020

## ***Un accord régional pour l'emploi et l'insertion professionnelle des différents publics en Normandie***

La Région Normandie et Prism'emploi Normandie actent un partenariat dédié à la mise en œuvre d'actions mutualisées et renforcées sur le champ de l'orientation-emploi-formation, avec un objectif d'insertion professionnelle des différents publics.

D'une durée de cinq ans, cet accord démontre la volonté de la Région et de Prism'emploi de lier leurs compétences sur le long terme afin de répondre de façon efficiente à l'évolution toujours plus rapide des secteurs économiques, qui impacte le marché du travail.



### **UNE COLLABORATION NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE**

La Région Normandie souhaite répondre aux besoins en compétence des entreprises et des publics, par une action directe au plus près des territoires et en lien avec les acteurs économiques, entreprises, consulaires, branches professionnelles, filières, etc.

La collaboration entre la Région Normandie et Prism'emploi Normandie doit permettre le partage de diagnostics, le dialogue pour la coordination et la mutualisation des outils et la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'emploi.

Pour répondre aux besoins de qualification générés par les mutations économiques et la montée des secteurs émergents, cet accord concerne la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et en apprentissage, la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi, des salariés, des jeunes en contrat de formation par alternance et tout autre dispositif visant l'orientation, l'insertion professionnelle et la qualification des publics.

### **UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES DIFFÉRENTS PUBLICS**

La Région et Prism'emploi ont souhaité structurer leur collaboration autour de quatre axes stratégiques. Cet accord doit ainsi permettre :

- D'analyser en continu les besoins en compétences pour agir sur l'évolution de l'offre de formations ;
- De sécuriser les parcours et favoriser l'insertion professionnelle ;

- De mettre en œuvre des actions opérationnelles innovantes ou expérimentales en matière d'orientation et d'attractivité des métiers, en lien avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers, créée par la Région au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- De coordonner et développer l'Apprentissage et l'Alternance.

Autour de chacun de ces axes, un plan d'actions est concerté entre les partenaires et est mis en œuvre progressivement.

## UN PILOTAGE CONCERTÉ

Les instances de pilotage et de concertation sont créées. Elles sont composées des représentants de la Région, de Prism'emploi Normandie et de l'équipe territoriale du FAF.TT si nécessaire.

---

## CHIFFRES CLÉS EN NORMANDIE

→ 24 270 stagiaires formés par la Région Normandie en 2019 dont 16 083 de niveau IV et infra.  
→ 571 agences d'emploi sur le territoire  
→ 43 408 salariés intérimaires équivalents temps plein, soit 5,5 % de l'emploi intérimaire en France.

« Après celui de l'habillement, du BTP et de l'artisanat, je me félicite de signer ce quatrième accord de partenariat avec la branche du travail temporaire compte tenu de l'importance que représente l'intérim dans notre région. Ce travail en commun portera sur l'analyse des besoins en compétence, la construction de parcours d'insertion professionnelle et une meilleure connaissance de la réalité des métiers pour tous les publics », commente **David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie**.

« Je me réjouis de la signature de cet accord régional. Il s'inscrit pleinement dans la priorité de notre branche qui est de répondre toujours plus efficacement aux besoins spécifiques de chacun en matière d'emploi et de formation. Les entreprises du travail temporaire souhaitent pleinement coopérer avec la Région pour répondre aux objectifs et favoriser l'insertion professionnelle », déclare **Sabrina Coté, Présidente régionale de Prism'emploi Normandie**.



### Contacts presse

**Godefroy Daubin**  
06.67.98.27.32  
[godefroy.daubin@plead.fr](mailto:godefroy.daubin@plead.fr)

**Juliette Prost**  
06.72.47.53.28  
[juliette.prost@plead.fr](mailto:juliette.prost@plead.fr)

**Laure WATINNE**  
06.44.17.55.41  
[laure.watinne@normandie.fr](mailto:laure.watinne@normandie.fr)

### À propos de la Région Normandie

Grâce à une offre de formations diversifiée et adaptée aux besoins de l'économie, la Normandie prépare les jeunes, les salariés et les demandeurs d'emploi aux métiers d'aujourd'hui et de demain. Elle a également créé, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie, pour permettre aux Normands de construire leur parcours professionnel : métiers, formation, reconversion, recherche d'emploi, création d'activité...

La Région Normandie consacrera en 2020 plus de 530 millions d'euros pour permettre à chaque Normand de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle.

### À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - [@Prismemploi](https://twitter.com/Prismemploi)